

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA CCI DES ARDENNES

lundi 5 janvier 2009

Intervention de Monsieur SPIRE, Président

Monsieur le Préfet,
Madame et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Fallait-il s'abstenir d'organiser une cérémonie de vœux en ce début de nouvelle année pour tenir compte de la crise profonde dans laquelle nous sommes plongés ?

Vous avez répondu clairement à cette question en participant, ce soir, à cette manifestation et je vous en remercie.

Votre présence, à laquelle je suis très sensible, revêt à mes yeux en cette période toute particulière, un sens très fort = celui de la solidarité, celui de l'union de nos volontés tendues vers un seul objectif, la sortie victorieuse de la crise.

L'année 2008 a été l'année des ruptures et des dérives fatales.

L'internationalisation des marchés, la financiarisation de l'économie, la dématérialisation des échanges en décalage avec nos règles de gouvernance habituelles, nous a fait perdre de vue certains principes fondamentaux de l'économie réelle.

La création de valeur est avant tout le résultat d'une stratégie et d'un travail à long terme, ce n'est pas le résultat de paris spéculatifs à court terme.

La leçon est rude car le triple krach de l'année 2008, immobilier, financier et économique va se prolonger, voire s'aggraver dans les premiers mois de cette nouvelle année.

En effet, ne nous cachons pas la réalité : un grand nombre de nos entreprises abordent, aujourd'hui, l'année 2009 avec des charges de travail fortement réduites, voire sans charge de travail, et avec une problématique majeure à court terme, celle de leur financement.

Aussi, je voudrais adresser, dès maintenant, à tous les chefs d'entreprise concernés, mes vœux particuliers de courage, de volonté, de lucidité et de détermination afin qu'ils sachent affronter l'épreuve, surmonter ces difficultés et trouver les chemins les plus appropriés de sortie de crise. Et nous leur assurons, bien entendu, notre mobilisation à leur côté.

Il est à craindre, en outre, que ce triple krach puisse d'ailleurs lui-même déboucher sur une autre crise tridimensionnelle elle aussi : sociale, politique et internationale.

Toute crise est un terreau favorable au développement d'extrémismes de toute nature et la sortie victorieuse de cette crise dépendra finalement de trois paramètres :

- les thérapies adoptées,
- les institutions qui les mettront en œuvre
- et les hommes et les femmes qui les décideront, les feront appliquer et les appliqueront.

Or, en nos qualités respectives de responsables politiques, économiques, administratifs et sociaux, nous faisons tous partie de ces paramètres. Nous sommes tous des acteurs du changement et de l'adaptation aux nouvelles conditions de fonctionnement de l'économie mondiale.

C'est en cela que je vois un signe prometteur et fort dans cette soirée qui nous permet d'affirmer notre attachement aux valeurs fondamentales qui régissent notre comportement social et économique.

Car cette crise, nous en sommes à la fois victime et acteur, mais plus victime qu'acteur.

En effet, nos situations respectives de sous-traitants ou de partenaires économiques de rang 2 ou plus, nous laissent peu de marge dans la maîtrise des situations.

Les apprentis-sorciers de la haute finance nous font payer très cher, aujourd'hui, leurs dérives et leurs délires.

C'est en cela que nous sommes victimes.

Aussi, c'est en revenant à nos fondamentaux, à nos vraies valeurs que nous devons être les acteurs du changement.

L'année 2009 sera donc l'année de la responsabilité de nous tous afin de ne pas laisser nos concitoyens les plus fragiles sur le bord du chemin, ni abandonner nos entreprises à un destin fatal.

C'est en cela que nous sommes acteurs.

Aussi, j'en appelle à la mobilisation générale de tous les responsables et acteurs de notre département. Le temps n'est plus aux vaines polémiques, aux susceptibilités exacerbées, aux concurrences inappropriées. Non, nous devons au contraire unir nos forces et compétences, échanger nos informations, accroître notre concertation

et agir en complémentarité avec un seul et même objectif : l'accompagnement de nos entreprises, le développement économique de notre département et l'attractivité des Ardennes.

Dans notre département, les conséquences sociales prennent une ampleur dramatique : les demandeurs d'emploi, les Rmistes et les salariés privés temporairement ou partiellement de leur emploi, représentent le tiers de la population active salariée. Et si l'on y ajoute le nombre croissant de surendettés, nous voyons bien la perte de pouvoir d'achat qui, déjà, entraîne une baisse sensible de la consommation et donc, des situations tendues chez nombre de nos commerçants.

Il est bien évident que tout doit être fait pour faciliter l'économie et, au cas particulier du commerce de centre-ville, il est certainement urgent de revoir les décisions relatives au stationnement allant à l'encontre de l'activité commerciale.

L'année 2009 devra donc être, encore plus que les années précédentes, l'année de notre responsabilité individuelle et collective.

Faire face à la crise, c'est d'abord l'affaire de nos entreprises. Ce sont elles qui participent à la lutte pour l'emploi par leurs capacités à innover et à exporter.

La crise doit être constitutive d'opportunités pour nos entreprises dans les domaines de la formation, de l'insertion des jeunes, de l'innovation, de la diversification.

Sachons aller plus loin dans nos ambitions et dans nos réalisations.

La création et la montée en puissance du Pôle P2MI est une belle réalisation comme la création de la SAS ASCOTT'S, qui a été saluée très au-delà de notre département.

Sachons réaliser d'autres actions collectives qui renforcent notre capacité d'innovation et de réponse au marché.

C'est au sein de l'entreprise que l'on réinventera un modèle de prospérité socio-économique.

C'est au sein de l'entreprise que l'on donnera une nouvelle dimension à la valeur du travail par rapport aux exigences de la compétition mondiale.

C'est au sein de l'entreprise que l'on trouvera toutes les énergies à mobiliser afin de passer la tempête et de préparer l'avenir.

Mais, aujourd'hui, il nous faut aider nos entreprises sur 2 enjeux à court terme :

- retrouver de l'activité
- assurer le financement.

- retrouver de l'activité : nous nous félicitons de la prise en compte de l'ampleur de la crise par les responsables à tous les échelons et de leur réactivité pour faire en sorte d'inverser la tendance : plan de relance, mesures ciblées, accélération des décisions et des mises en œuvre, mobilisation des moyens disponibles.

Deux gros dossiers devraient concrètement traduire cette volonté commune : celui de la branche Ouest de l'Y Ardennais et les opérations ANRU susceptibles d'offrir à nos entreprises de BTP l'activité qui, actuellement, leur échappe.

Le plan de développement économique du département des Ardennes, qui nous mobilise tous, doit être accéléré dans sa mise en œuvre.

Tous ceux qui ont le pouvoir, la possibilité et les moyens d'agir doivent le faire sans plus attendre.

Il est un autre dossier, porteur d'activités et d'emplois à moyen terme, que nous soutenons sans réserve avec l'ensemble des élus du département : c'est celui de l'implantation d'un EPR à Chooz.

A ce sujet, les 3 Chambres consulaires ont adressé, le 30 décembre dernier, un courrier au Président de la République pour demander la localisation de ce grand projet dans les Ardennes.

Enfin, il faut libérer au maximum les entreprises des contraintes administratives pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur activité.

C'est l'œuvre de notre député, Président de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale, Mr Jean-Luc WARSMANN, que je tiens à saluer pour le travail remarquable qu'il est en train de réaliser.

- assurer le financement de l'économie et de nos entreprises : il serait paradoxal, anormal, voire choquant, et en tout cas irresponsable dans la conjoncture actuelle, de voir le système financier, après avoir cumulé tant de bêtises et grillé tant d'avoires dans les dérives et délires d'une économie artificielle, priver nos entreprises et le développement de l'économie réelle, des financements nécessaires en revenant à des principes et règles de rigueur qu'il avait précédemment négligé, voire oublié.

Et là aussi, nous nous félicitons de la réactivité de l'Etat dans la mise en place de solutions pratiques que vous vous attachez, Monsieur le Préfet, avec le Trésorier Payeur Général et vos services, à traduire concrètement sur le terrain. Nous sommes et serons votre relais dans cette action. Nous resterons vigilants à ce qu'aucune entreprise ne vienne à manquer de la ressource financière qui assure la pérennité.

Au-delà de ces réponses à court terme qui devront sûrement être complétées, il nous faut également préparer l'action à moyen terme et, pour cela, tirant les leçons des évolutions récentes, savoir nous réformer pour être plus efficaces à moindre coût.

Pour sa part, la CCI des Ardennes, comme toutes les CCI en France, ne se cantonne pas dans un rôle de simple donneur de leçons puisque depuis plus d'un an, elle participe à une action de fond appelée, et ce n'est pas un hasard, *les CCI réinventent les CCI*.

En outre, depuis le début de notre mandature, nous nous sommes attachés à faire évoluer nos missions traditionnelles et à faire émerger de nouveaux services.

Les engagements pris pour l'avenir des CCI lors des Etats Généraux du 9 décembre 2008 sont en tous points conformes à notre stratégie et à nos actions.

Elles peuvent se décliner en trois grands thèmes :

1^{er} thème : la réforme du réseau des CCI pour une meilleure synergie avec les collectivités locales, une meilleure maîtrise de la dépense publique, et un service plus efficace envers nos entreprises.

2^{ème} thème : la compétitivité du territoire sans laquelle la compétitivité des entreprises n'est pas possible.

3^{ème} thème : la prise en compte des nouveaux besoins des entreprises.

1^{er} thème : notre réforme en profondeur

Au moment où notre pays traverse une crise sans précédent, l'immobilisme serait suicidaire.

Avant même la Révision Générale des Politiques Publiques, cette RGPP dont tout le monde parle aujourd'hui, nous avons compris la nécessité de nous réformer. De faire mieux et plus pour moins cher, c'est-à-dire réaliser une réforme intelligente : celle qui produit des économies et non celle qui découle des réductions de budget.

C'est ce que toute l'équipe d'élus et de collaborateurs de la CCI des Ardennes réalise depuis 4 ans, depuis que vous m'avez confié la présidence de cette Chambre.

Il s'agit d'un travail de fond qui produit ses effets à court et moyen terme et qui s'inscrit dans la durabilité.

Les CCI en France ont diminué leur pression fiscale de 18 % en 12 ans.

Dans le cadre de cet effort, je me suis engagé en 2004 à la présidence de la CCI des Ardennes à maintenir constant le taux de pression fiscale de notre CCI pour les 5 années de cette mandature.

Le BP 2009 a été voté en équilibre avec le même taux de pression fiscale que celui du BP 2005.

Nous ne connaissons pas d'organisme ayant réalisé un tel effort, mais incitons tous ceux qui décident de prélèvements, à nous rejoindre sur cette voie, d'ailleurs certains s'y sont déjà engagés.

Notre réforme s'inscrit dans une réflexion globale sur nos missions, nos moyens et nos finances.

Elle doit concilier plusieurs impératifs : la proximité du terrain, la gestion rationnelle des moyens et l'offre de prestations homogènes aux plans régional et national. D'ailleurs, les grands chantiers de la décentralisation se heurtent aux mêmes problèmes dans la recherche de cet équilibre.

Nous voulons y parvenir en combinant proximité territoriale et renforcement de l'échelon régional.

La proximité territoriale, c'est notre valeur ajoutée, notre maillon fort, notre légitimité et nous voulons renforcer cette proximité par des partenariats plus efficaces avec les collectivités locales et, plus particulièrement, avec le Conseil Général.

A ce sujet, je viens de recevoir un courrier du Président du Conseil Général Mr Benoît HURE qui, en cette période de crise, souligne l'importance de nos actions communes de soutien aux entreprises ardennaises à l'exportation.

Consolider, renforcer nos entreprises sur leurs marchés constituent l'une de nos premières missions et je remercie le Conseil Général pour la permanence de ses efforts dans ce domaine.

L'échelon régional a, quant à lui, été trop longtemps notre maillon faible.

Il doit désormais s'imposer comme l'échelle de la rationalisation des moyens, des solidarités entre les territoires et des politiques de développement.

Mais il faudra veiller à l'expression des représentativités pour que le renforcement de l'échelon régional ne soit pas le corollaire d'un affaiblissement de l'action locale de proximité.

Voilà les principes fondamentaux sur lesquels nous travaillons pour faire aboutir, en 2009, notre projet de réforme.

C'est de l'action immédiate pour parvenir aux réformes dont la crise a révélé l'urgente nécessité.

Deuxième thème : la compétitivité du territoire sans laquelle la compétitivité des entreprises n'est pas possible.

Un partenariat financier exemplaire entre l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général dans le cadre du Contrat territorial puis dans celui du Contrat de Développement économique du département, nous a permis et nous permet de réaliser trois grandes opérations portant sur des infrastructures de développement économique :

- le réaménagement du Port de Givet,
- la requalification de la zone industrielle de Tournes-Cliron,
- puis celle de la zone industrielle de Donchery.

Il s'agit de doter notre département d'éléments d'attractivité pour y localiser de plus en plus d'activités.

Nous sommes dans une concurrence de proximité qui est européenne et dans une concurrence plus large, mondiale.

Nous devons bien entendu respecter les normes relatives notamment à l'environnement mais dès lors qu'elles sont réductrices d'activités par rapport à nos concurrents, nous voyons nos avantages concurrentiels s'évanouir.

Depuis 4 ans, nous travaillons pour que le Port de Givet, la ZI de Tournes-Cliron, la ZI de Donchery soient des éléments forts d'attractivité pour notre département mais je dois dire que, parfois, nos efforts sont contrariés par des éléments environnementaux qui ont toujours existé, qui ont toujours été pris en compte mais qui, aujourd'hui, sont élevés au rang de contraintes parfois résolutives.

Nous travaillons pour concilier ces deux impératifs mais c'est au détriment de notre efficacité et de notre compétitivité.

Dans cette période de crise, il est donc urgent de revoir nos priorités.

L'attractivité de notre territoire, c'est aussi nos infrastructures de communication et, tout particulièrement, la construction de l'A34 de Charleville-Mézières à la frontière belge.

L'offre de formation participe également à l'attractivité de notre territoire.

La construction d'un pôle d'enseignement supérieur à laquelle nous participons avec nos 150 étudiants post baccalauréat, doit certes plonger ses racines dans l'humus territorial mais avoir aussi une perspective de diversification et de rayonnement.

La crise nous enjoint de cesser nos tergiversations pour travailler activement à la création d'un véritable projet de pôle d'enseignement supérieur des Ardennes.

Enfin, autre projet structurant que je voudrais évoquer, c'est l'axe Charleville-Mézières / Sedan que je considère comme l'épine dorsale de notre développement départemental.

La Chambre réalise actuellement une étude économique approfondie sur cet axe qui, en réalité, va de Douzy-Bazeilles à Tournes-Cliron.

Les résultats seront présentés dans le courant de cette année dans le cadre d'un grand colloque que nous organiserons et qui sera animé par un spécialiste de l'Aménagement du territoire. Il débouchera notamment sur des propositions de nouvelles formes de coopération entre la CCI, la Communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne et la Communauté de Communes du pays sedanais.

Ce projet fait partie des changements de comportement constitutif de notre projet de réforme.

C'est en donnant plus de dynamisme et plus de rayonnement à notre territoire que nous donnerons à nos entreprises plus d'atouts pour leur compétitivité.

Enfin, troisième thème, c'est la prise en compte des nouveaux besoins des entreprises qui résultent soit de l'évolution de la situation économique et concurrentielle, européenne ou mondiale, soit du développement des technologies de l'information et de la communication.

Bien entendu, le premier besoin pour nos entreprises c'est l'allègement des prélèvements obligatoires et nous sommes, nous, organismes consulaires, ceux qui depuis longtemps montrons l'exemple par la recherche d'économies et la maîtrise de notre fiscalité.

Nous travaillons aujourd'hui à l'amélioration de notre productivité dans trois directions.

1^{ère} direction : le regroupement de nos services dans une rationalisation de nos locaux.

L'objectif est, toujours, de réaliser des économies dans le cadre d'un meilleur service.

2^{ème} direction : la réalisation d'un pôle interconsulaire de services aux entreprises.

Il s'agit de réunir en un lieu unique les trois Chambres consulaires, celle de l'agriculture, celle de métiers et de l'artisanat et celle de commerce, d'industrie et de services.

Là encore, le but est de réaliser des économies d'échelle et de fonctionnement au profit d'un meilleur service aux entreprises.

Il est bien évident que ce projet s'accompagne du développement des activités que les 3 Chambres mènent en commun dans le cadre de la Chambre économique des Ardennes.

Le regroupement de nos forces sur des dossiers et des actions de plus en plus nombreux participe lui aussi au mouvement de réforme dans lequel nous sommes engagés.

Pour ma part, je souhaiterais que l'on aille plus loin encore par la création d'un véritable guichet unique pour l'accueil des créateurs, des cédants, des repreneurs et pour les formalités des entreprises.

Le guichet unique dont on parle tant en ce moment n'est pas seulement un service entièrement dématérialisé de formalités. C'est avant tout un lieu d'accueil, un lieu de conseil qui doit être organisé, structuré d'une façon unique.

Lors de l'inauguration du Forum sur la création et la reprise d'entreprises en décembre dernier, notre députée Bérengère POLETTI nous disait combien il serait positif pour notre département et pour la création et la reprise d'entreprises qu'un tel salon se tienne de façon permanente.

Organiser un forum et le faire vivre à longueur d'année, cela est devenu possible grâce à la plate-forme collaborative dont nous nous sommes dotés.

J'ai donc immédiatement donné mon accord pour l'affectation d'un chargé de mission au sein de notre Chambre qui devra construire, courant 2009, une communauté « Génération Entreprendre » avec pour fonction essentielle d'assurer de façon permanente le même service que celui apporté par notre Forum qui, lui, ne dure que quelques jours.

3^{ème} direction : la mutualisation de certains services de la CCI au niveau régional.

Comme je vous le disais tout à l'heure, l'échelon régional est notre maillon faible comme d'ailleurs pratiquement partout en France.

Cette faiblesse a été la cause de quelques retard dans la mise en œuvre de nos actions.

Nous devons rapidement, en 2009, si nos collègues des autres départements le veulent bien, effacer notre faiblesse en mutualisant, d'abord, les activités de « back office ».

Mutualiser ensuite des services de « front office » c'est-à-dire des services directs aux entreprises en nous assurant, à chaque étape, de l'efficacité accrue auprès de nos ressortissants.

Anticipant la réforme, nous participerons en 2009 à la restructuration de notre réseau au plan régional dans le but de réaliser des économies de fonctionnement pour un meilleur service aux entreprises. C'est la première série de besoins pour nos entreprises.

Pour la seconde, c'est l'appui que nous apportons à un secteur d'activités trop faiblement représenté dans notre département, celui des services.

L'emploi dans les services progresse très sensiblement dans notre département mais il n'atteint pas encore le niveau moyen constaté en France. Nos actions ont donc pour objectif de contribuer à rattraper notre retard.

La création d'une Commission Services présidée par Jean-Louis VALLEE et la création d'un service dédié aux activités de services à permis de soutenir efficacement ce secteur d'activités.

Troisième série de besoins pour nos entreprises, c'est l'amélioration constante de leur compétitivité.

Ce soutien est réalisé selon cinq voies.

1^{ère} voie : le soutien des entreprises dans leur recherche constante de gains de compétitivité.

Dès le mois de décembre 2006, nous avons proposé la mise en place d'une action collective de « lean manufacturing ». Immédiatement soutenue sans réserve par la

DRIRE et le Conseil Général, cette opération a pu être lancée avec l'UIMM auprès de 12 entreprises ardennaises.

Aujourd'hui, début 2009, la CRCI nous propose d'élargir cette action au niveau régional !

2^{ème} voie : la recherche de nouveaux marchés pour les entreprises et la consolidation de leurs marchés nous a conduit en cette période de crise à mettre en œuvre de nouvelles actions.

A l'initiative de la Commission Vie de l'Entreprise et de son Président Jacques de SAINT-GILLES, une opération « rencontre d'affaires » a été réalisée autour d'un acheteur de grand Groupe.

Le succès de cette opération nous conduit non seulement à la renouveler en 2009 mais à la multiplier.

Il faut proposer à nos entreprises des actions concrètes à effet immédiat, c'est la réponse que nous devons apporter à la crise en unissant nos efforts et non pas en les diluant dans des opérations à gestation lente.

La recherche et la consolidation des marchés de nos entreprises s'effectue par une action à l'international reconnue comme exemplaire par nos instances régionales et nationales. Cette action, impulsée par Jean-Claude CHEF et soutenue par le Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France présidé par Michel MARCHET, bénéficie d'un très fort soutien du Conseil Général ainsi que je l'évoquais tout à l'heure.

En 2009, nous mettrons en place en accord avec les directives gouvernementales et dans le cadre d'une action régionale, une opération dite « nouveaux exportateurs ».

Elle a pour objectif d'amener quelques nouvelles entreprises à l'exportation.

Il s'agit là d'un travail de fond dont les effets ne se produiront qu'à moyen terme.

3^{ème} voie : l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Au-delà des actions d'animation commerciale que nous soutenons par le biais des Unions commerciales, nous proposerons aux commerçants et aux prestataires de services dans le courant de cette nouvelle année, un projet d'action collective intitulé « Achat-ville Ardennes ».

L'opération a pour finalité de mettre à la disposition des clients l'offre commerciale du département sur le net, par une plate-forme départementale.

Elle permettra d'accompagner le commerçant et le prestataire dans l'utilisation d'internet pour la commercialisation de leurs produits et pour leur communication.

Elle répondra ainsi au besoin d'élargissement de clientèle pour les commerçants et pour les prestataires de service.

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication trouvera à s'appliquer par l'utilisation d'une plate-forme collaborative dont les premières communautés seront opérationnelles d'ici à la fin du mois prochain.

4^{ème} voie : le développement des relations transfrontalières au projet de nos entreprises

La journée d'affaires transfrontalières qui s'est tenue ici, à Sedan, le 28 novembre dernier, a rassemblé des représentants d'entreprises et d'organismes des Ardennes, de la Meuse et des provinces belges de Luxembourg, de Liège, de Namur et du Hainaut.

Le programme d'actions résultant de cette journée que nous aurons à mettre en œuvre en 2009 témoigne de l'ampleur des champs que nous avons encore à cultiver dans une relation de proximité avec nos voisins belges.

Ces relations trouveront des retombées concrètes dans le cadre, notamment, d'une plate-forme collaborative transfrontalière qui sera construite dans le courant de l'année 2009 et qui sera la 1^{ère} réalisation de ce type en France.

Enfin, *5^{ème} voie*, c'est celle de la réactivité dans tous les domaines et le dernier exemple en date est celui de la mise à disposition des entreprises d'un numéro vert, je vous le rappelle c'est le **0 800 810 108** et vous recevrez dans les jours qui viennent une lettre d'informations à ce sujet, pour signaler vos difficultés d'accès aux financements et aux crédits bancaires.

En coordination avec le Directeur de la Banque de France, avec le Trésorier Payeur Général et avec le Tribunal de Commerce, un service de la CCI est à votre écoute pour faciliter l'analyse de vos situations et le recours aux solutions appropriées.

Nous souhaiterions bien entendu que ce service soit commun à toutes les structures partageant notre souci de venir en aide aux entreprises, c'est l'offre que je fais au nom de la CCI et des 7000 ressortissants qu'elle représente.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, la multiplication des interventions sur un même sujet ne peut être que préjudiciable pour nous-mêmes et pour nos entreprises.

A l'issue des Etats Généraux des CCI le 9 décembre dernier à Paris, le Premier Ministre, Mr François FILLION, a été très clair concernant l'action que le Gouvernement attend de nous.

Je reprendrai simplement ses propos :

« Les CCI..... doivent être en tête de la bataille contre la crise ».

« C'est « avec elles » que l'on peut bâtir..... les meilleures réponses à la crise économique que nous rencontrons ».

« Dans l'épreuve que traverse notre pays, nous avons besoin de « leur » engagement, nous avons besoin de « leur » relais, nous avons besoin de « leur » expérience, de « leur » capacité à nous aider à redresser et à relancer l'économie française.

L'action de la CCI des Ardennes est en parfaite conformité avec l'attente du Premier Ministre.

Nous sommes présents auprès des entreprises que nous connaissons bien puisque ce sont les vôtres, puisque ce sont les nôtres.
Notre engagement est celui pour l'intérêt général.

Avec tous les membres du Bureau que je remercie chaleureusement pour leur engagement ainsi que les élus de la Chambre qui ont apporté leur temps et leurs compétences, nous avons choisi le mouvement, nous avons privilégié l'action car c'est la seule réponse que nous pouvons apporter à nos entreprises, à notre territoire.

Ce n'est pas une attitude d'interrogation sur ce qui va pouvoir se passer cette année, c'est une attitude d'action pour participer à la construction de ce qui va se passer.

Il faut que nous construisions cette sortie de crise avec les éléments dont nous disposons.
Nous sommes suffisamment nombreux et forts pour y parvenir.

Ce sont tous les vœux que je forme pour vous, vos familles et vos entreprises pour cette nouvelle année 2009.

Bonne et heureuse année à vous tous.